L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 21 AOUT 1886.

PETITES ANNONCES.

UNION Protectrice des Propriétaires, bureau 69 Champs Elysées. Informations utiles fournies aux membres. 15 aout—1m

A LOUER.

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Décatur et une résidence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Décatur. Occupation le 1er octobre. 1août.

DEMANDES.

UN boulanger désire travailler de son métier dans une plantation où l'on parle français. S'adresser au bureau de l'Union Française, rue des Remparts, près Dumaine. 21 aout—3f

UN professeur d'une grande expérience demande une place en ville ou dans une famille à la campagne. S'adresser au No. 232 rue Poydras. 20 aout—15f

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

A vendre—Un CAFÉ et deux BILLARDS à vendre au No 228, marché Poydras. 18 aout—15f.

A vendre—Un beau piano Pleyel, un bargain, $175. P. Werlein, 135 rue du Canal. 1er août—1 m.

Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans. Deuxième District

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 21ème jour d'Août, 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ASHLAND, MATHEW— Taxe de 1885, montant à............$9 00
Une partie du lot No. 2, avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Douane et Bienville, désignée comme une portion du lot No. 2, de l'ilet No. 129, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur 80 pieds 5 pouces de profondeur.

BAPTISTE, Vve J.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St. Philippe, désigné comme lot No 7 de l'ilet No. 226 mesurant 22 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

BENACHI, NICHOLAS M.— Taxe de 1885, montant à..........$6 00
Plusieurs ilets de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par le Bayou St. Jean, la rive gauche du Bayou St. Jean, la rue St. Philippe, le Chemin de la Métairie et la rue Salomon désignés comme ilets No. 468 et autres, mesurant 145 pieds de face au Bayou St. Jean sur 360 pieds de profondeur d'un côté et 372 pieds de l'autre.

BONNET, FREDERICK— Taxe de 1885, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les améliorations la batture et le de barcadé et du ferry de la rue du Canal, désigné comme ilet No 4.

BOISFONTAINE, Mme B.— Taxe de 1885, montant à............60c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Gayoso et Quatrième, Lopez ou Troisième et St. Jean, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 411, mesurant 32 pieds de face à l'avenue Washington sur 127 pieds de profondeur.

BOISFONTAINE PHILIP B— Taxe de 1885, montant à......90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Gayoso ou Quatrième, Lopez ou Troisième et St. Jean désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 411, mesurant 32 pieds de face à l'avenue Washington sur 127 pieds de profondeur.

CASTILLO, M.— Taxe de 1885, montant à.............60c
Un lot de terre, avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Gayoso ou Quatrième, Lopez ou Troisième, et St. Jean, désigné comme lot No. 4, de l'ilet No 411, mesurant 18 pieds de face à l'avenue Washington sur 127 pieds de profondeur.

CAPDEBOSEY, J.— Taxe de 1885, montant à..........$6 00
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues White ou Sixième, Dupré ou Cinquième, St. Philippe et Bellechasse, désigné comme ilet No. 375.

CRESCENT CITY SELTZ AND MINERAL WATER COMPANY— Taxe de 1885, montant à.........$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et Hôpital, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 50, mesurant 74 pieds 4 pouces de face à la rue Royale sur 159 pieds de profondeur.

COTHEAL, ROBERT— Taxe de 1885, montant à...........$4 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St Louis désignés comme lots Nos 2, 3 et 4 de l'ilet No 271, mesurant 94 pieds 1 pouces de face à la Promenade Carondelet sur 76 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur.

COQUET, MARIE JOSEPHINE ROSSELLA ET MARIE FELICITE— Taxe de 1885, montant à..........$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou, désigné comme lot No. 16 des ilets Nos. 174 et 175, mesurant 28 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade sur 104 pieds de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré.

DALTON, GEORGE WASHINGTON— Taxe de 1885, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Miro, Tonti et Douane, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 302, mesurant 27 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 106 pieds de profondeur.

DAVID, Mlle MARIE— Taxe de 1885, montant à.........$12 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, St. Philippe et Ursulines, désigné comme lot No 16 de l'ilet No. 170, mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

DE LA FERRIERE, Mlle EMILIE— Taxe de 1885, montant à........$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Toulouse, Remparts et St. Pierre, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No 117, mesurant 43 pieds de face à la rue Bassin sur 84 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Bassin et Toulouse.

DELASSUS E.— Taxe de 1885, montant à..........$1 05
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, St Philippe, Dupré et Dumaine, désignés comme lots Nos 6, 7, 8 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No 388, le lot No 6 mesurant 94 pieds 18 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso et 65 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Bellechasse sur 105 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse; les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant 35 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Bellechasse sur 87 pieds de profondeur d'un côté et 81 pieds de l'autre, les lots Nos 10, 11 et 12 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur, le lot No 10 formant l'encoignure des rues St Philippe et Dupré.

DEMARES, Vve ANTOINE— Taxe de 1885, montant à.........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Ste Anne et Dumaine, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No 312, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti sur 48 pieds de profondeur.

DUROCHER, B.— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2eme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dorgenois, Broad et St Pierre désignés comme lots Nos 28 et 29 de l'ilet No 337, mesurant chaque 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse, sur 106 pieds 4 pouces de profondeur.

DUROCHER B.— Taxe de 1885, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2eme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dorgenois, Broad et St. Pierre désignés comme lots Nos 30 et 31 de l'ilet No. 337, mesurant chaque 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse sur 106 pieds 4 pouces de profondeur.

EDWARDS, Vve JAMES— Taxe de 1885, montant à.........$33 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Décatur, Chartres, Bienville et Douane, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 30 mesurant 23 pieds de face à la rue Décatur sur 89 pieds de profondeur.

ETERNOD, SUC J. B— Taxe de 1885, montant à..........$9 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Décatur, Chartres et Bienville, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 29, mesurant 20 pieds 5 pouces de face à la rue Conti sur 63 pieds 9 pouces de profondeur.

EBERHARD, FREDERICK— Taxe de 1885, montant à..........$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, traversant à la rue St. Pierre, Broad et Dorgenois, désignés comme lots Nos 12 et 13 de l'ilet No. 338 mesurant chaque 31 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

GAIGNARD, MARIE M. C.— Taxe de 1885, montant à........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 207, mesurant 39 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

HAMILTON, Mlle ANNIE— Taxe de 1885, montant à...........$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Liberté, Marais et Bienville, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No 156 mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur 119 pieds de profondeur.

HAITE, RICHARD H.— Taxe de 1885, montant à...........$24 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No 23 de l'ilet No. 48, mesurant 27 pieds de face à la rue Royale sur 90 pieds de profondeur.

HAHNEBOHN, Mme S.— Taxe de 1885, montant à...........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Galvez, Miro et Orléans, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 283 mesurant 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 79 pieds 9 pouces de profondeur.

HOYT, WILLIAM— Taxe de 1885, montant à...........$11 15
Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, Douane et Canal, désignés comme 23 lots de terre de l'ilet No. 504, mesurant 317 pieds de face à la rue Télémaque sur 278 pieds de profondeur.

HYAMS HENRY M. ET INGRAHAM R. LELIA M. HYAMS, MINEURE; LELIA A. HYAMS, TUTRICE; CLARENCE D. SPRIGG, MINEURE; WM P. FLOWER, TUTEUR; BETTIE M., EMMA M. ET DAISY HYAMS, MINEURES; BERNARD HAYS, TUTEUR— Taxe de 1885, montant à..........36c
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Salomon, Napoléon, Canal et Douane, désigné comme l'ilet No. 559.

HYAMS, HENRY M. ET INGRAHAM R. LELIA M. HYAMS, MINEURE; LELIA A. HYAMS, TUTRICE; CLARENCE D. SPRIGG, MINEURE; WM. P. FLOWER, TUTEUR; BETTIE M., EMMA M. ET DAISY HYAMS, MINEURES; BERNARD HAYS TUTEUR— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Six lots de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salomon, Napoléon, Canal et Douane, désignés comme lots Nos. 8 à 13 de l'ilet No. 559.

JENE PAULINE— Taxe de 1885, montant à..........$15 00
Une portion de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Roman, Prieur et Conti, désignée comme une portion des lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 241, mesurant 47 pieds 4 pouces de face à la rue Bienville sur 86 pieds 10 pouces de profondeur, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Roman.

JOHNSON, MARIE F. T.— Taxe de 1885, montant à..........$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Galvez, Miro et Dumaine, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 285, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 92 pieds de profondeur.

KRAMER JOHN— Taxe de 1885, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Promenade Carondelet et St Pierre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 309, mesurant 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 116 pieds de profondeur.

KRAMER JOHN— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Promenade Carondelet et St. Pierre, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 309, mesurant 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 116 pieds de profondeur.

KRESSNER, Mme CONRAD— Taxe de 1885, montant à..........$33 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Crossman, Front et Douane, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 2 mesurant 22 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds 11 pouces de profondeur; le dit lot formant l'encoignure des rues Peters et Crossman.

LAWRENCE HENRY— Taxe de 1885, montant à..........$1 [illegible]
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Salomon, Canal et Douane, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. 559; les lots Nos. 1, 2, et 3 mesurant 15 pieds de face à la rue Napoléon sur 109 pieds de profondeur, les lots Nos. 4 à 7 mesurant 127 pieds de face à la rue Salomon sur 127 pieds de profondeur.

LABEAUD HENRY ET PIERRE— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste-Anne, désigné comme lot No 4 de l'ilet No. 268, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 74 pieds de profondeur.

LECONTE, J. B. ET R. G.— Taxe de 1885, montant à..........$16 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Conti et St. Louis, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 98, mesurant 62 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

LEWIS, JAMES— Taxe de 1885, montant à..........$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Tonti, Rocheblave et Douane, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 304, mesurant 25 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur.

LOPEZ, M. J.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, St Philippe et Dumaine, désigné comme lot No 25 de l'ilet No. 265, mesurant 60 pieds de face à la rue Johnson sur 146 pieds de profondeur.

MAHER, Mme MARY— Taxe de 1885, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Quartier, Marais et Esplanade, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 143, mesurant 28 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Liberté et 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quartier sur 74 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur, formant l'encoignure des rues Liberté et Quartier.

MILES THOS.— Taxe de 1885, montant à..........$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galiatin, Hôpital, Peters et Quartier, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 15, mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue Galiatin sur 45 pieds 7 pouces de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Galiatin et Hôpital.

McCONNELL, JAMES— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez ou Troisième, St. Jean et l'avenue Washington, désignés comme lots Nos. 11 à 14 de l'ilet No. 435 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Rendon sur 167 pieds de profondeur.

McCONNELL, JAMES— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 21, 24, 25 et 28 de l'ilet No. 43; les dits lots Nos 24 et 21 étant dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Lopez ou Troisième, Rendon et l'avenue Washington, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue St Jean sur 127 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St Jean et Lopez; les lots Nos. 25 et 28 étant dans l'ilet borné par les rues Lopez ou Troisième, St. Jean, Rendon et l'avenue Washington, mesurant 142 pieds de face à la rue Lopez ou Troisième sur 127 pieds de profondeur.

McCONNELL, JAMES— Taxe de 1885, montant à..........60c.
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Rendon ou Deuxième, l'avenue Hagan ou rue Première, l'avenue Washington, les rues Ursulines et St Jean, désignés comme lots Nos 25 et 28 de l'ilet No 441.

NEW ORLEANS CREMATION SOCIETY— Taxe de 1885 montant à..........$12 00
Vingt-trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce, Scott et Douane, désignés comme lots Nos 4 à 26 de l'ilet No. 534, mesurant 225 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur 203 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No. 4 forme l'encoignure des rues Douane et Pierce.

OSWALD, FRITZ— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Johnson, Galvez et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 270, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

PAHWITZ, ALPHONSE— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues St-Louis, Pierce et Conti, désignés comme 4 lots de terre de l'ilet No. 528, mesurant 110 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 116 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur; le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue St-Louis.

PATTERSON, JOHN— Taxe de 1885, montant à..........60c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salomon, Napoléon, Douane et l'avenue Bienville, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 560, mesurant 62 pieds de face à la rue Salomon sur 127 pieds de profondeur.

REYNOLDS, Mme MARGARET— Taxe de 1885, montant à..........60c.
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, le Côteau de la Métairie et les rues Helene et Douane, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 630, mesurant 34 pieds de face à l'avenue Bienville sur 145 pieds de profondeur.

REYNOLDS, Mme MARGARET— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, le Côteau de la Métairie, les rues Helene et Douane désignés comme deux lots de terre de l'ilet No. 630, mesurant 60 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

ROVIRA, Vve ANT.— Taxe de 1885, montant à..........$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Ste-Anne, Claiborne et Orléans, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 209, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 73 pieds de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Derbigny et Ste-Anne.

SCHAYER, H. O.— Taxe de 1885, montant à..........60c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Bernadotte, St Antoine et Douane, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 614, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SIMON, ABRAHAM— Taxe de 1885, montant à..........$21 00
Une portion d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Décatur, St. Louis et Conti, désignée comme une portion du lot No. 16 de l'ilet No. 28, mesurant 29 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Chartres sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

STEINGER, ELIZABETH— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Lopez, Rendon et Douane, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 423 mesurant 62 pieds de face à la rue Canal sur 139 pieds 6 pouces de profondeur.

SIMMONDS, JOHN S.— Taxe de 1885, montant à..........48c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Napoléon, Salomon, et l'Avenue Bienville, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 560, mesurant 62 pieds de face à la rue Douane sur 127 pieds de profondeur.

SIMMONDS, JOHN S.— Taxe de 1885, montant à..........30c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salomon, Napoléon, Douane et l'Avenue Bienville, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 560, mesurant 31 pieds de face à la rue Salomon sur 127 pieds de profondeur.

SHOOTER, THOMAS— Taxe de 1885, montant à..........$1 44
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Salomon, Napoléon et l'avenue Bienville, désignés comme six lots de terre de l'ilet No. 560, mesurant 185 pieds de face à la rue Douane sur 127 pieds de profondeur.

SURGI, Mme L.— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Treize lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet No. 560, un lot est borné par les rues Salomon, Napoléon, Douane et l'avenue Bienville, et mesure 71 pieds de face à la rue Salomon sur 309 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Salomon et Napoléon; et 13 lots sont bornés par la rue Douane, l'avenue Bienville, les rues Salomon et Napoléon, et mesurant 183 pieds de face à la rue Douane sur 269 pieds de profondeur.

TRANSBALLAS, A.— Taxe de 1885, montant à..........$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Dorgenois, Broad et Dumaine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 341, mesurant chaque 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur.

TRECOURT ETIENNE— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Conti, St Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 298, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 245 pieds de profondeur.

TRICOU, SUC. H.— Taxe de 1885, montant à..........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Rendon, Dumaine et l'avenue Hagan, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 444 mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Rendon sur 100 pieds de profondeur.

VANCE, JAMES M.— Taxe de 1885, montant à..........$7 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Claiborne, Derbigny et Canal, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 216, mesurant 25 pieds de face à la rue Douane sur 104 pieds de profondeur.

WINTZ GEORGE W.— Taxe de 1885, montant à..........$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, White et Douane, désignés comme lots Nos 22 et 23 de l'ilet No. 264, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Canal sur 156 pieds 8 pouces de profondeur.

WHITE GODFRIED— Taxe de 1885, montant à..........$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 79, mesurant 22 pieds de face à la rue Hôpital sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC.
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 21ème jour d'Août 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANGONI, ANDRE— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, désignés comme lots Nos. 7 et 9 de l'ilet No. 1542, mesurant 99 pieds 6 pouces de face à la rue Lapeyrouse sur 126 pieds de profondeur.

BLASE, GASPARD— Taxe de 1885, montant à..........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Music, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 644, mesurant 27 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

BENACHI, N. M.— Taxe de 1885, montant à..........$9 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Tonti, Chemin du Bayou et Rocheblave, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1192, mesurant 89 pieds de face d'un côté et 52 pieds de l'autre sur 320 pieds de profondeur d'un côté et 320 pieds de l'autre.

BENACHI, N. M.— Taxe de 1885, montant à..........15c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Port, St Ferdinand, Rosalie et Liberale, désignée comme ilet No. 1070.

BENACHI, N. M.— Taxe de 1885, montant à..........6c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Port, St Ferdinand, Solidelle et Joséphine, désignée comme portion de terre de l'ilet No. 872, mesurant 30 pieds de face à la rue Port sur 165 pieds de profondeur.

BROWN, Mme OLIVIA— Taxe de 1885, montant à..........45c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Aubry, D'Abadie et Broad, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 514, mesurant 32 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur.

BLOUIN, JOS. D.— Taxe de 1885, montant à..........$9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, White et Broad, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1517, mesurant 81 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 108 pieds de profondeur.

BOISFONTAINE, SUC. P. B.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Duel, Union et Hope, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1549 mesurant 125 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur; cette portion de terre forme l'encoignure des rues Français et Duel.

BROWNLEE, Mme ISABELLE— Taxe de 1885, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Clouet, Louisa et Peters, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 22, mesurant 18 pieds de face à la rue Chartres sur 85 pieds de profondeur.

BOISFONTAINE, PHILIP B.— Taxe de 1885, montant à..........15c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Jeanne, Magistrat et Port, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1402, mesurant 301 pieds de face à la rue Pauline sur 240 pieds de profondeur.

BOURGES, Mme C.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Trois ilets de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Frankfort, Colombis, Deers et Rabbits, désignés comme ilets Nos. 5208 et autres.

CONLERET, Vve C.— Taxe de 1885, montant à..........20c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Joséphine et Célestine; désigné comme lot No. 4 de l'ilet No 908, mesurant 31 pieds de face à la rue Antonia sur 125 pieds de profondeur.

DESCONET, THEOD.— Taxe de 1885, montant à..........$8 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Colombus, Laharpe et Dorgenois, désigné comme lot No 10 de l'ilet No. 1354, mesurant 31 pieds de face à la rue Broad sur 157 pieds de profondeur.

DE ST ROMES, Vve J. C.— Taxe de 1885, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Montégut, Clouet et Chartres, désigné comme lot No. 33 de l'ilet No. 142 mesurant 128 pieds de face à la rue Royale sur 64 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Royale et Montégut.

DERBOSSIN, FRED.— Taxe de 1885, montant à..........$1 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Lafayette, Port et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 396, mesurant 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 163 pieds de profondeur.

DUCOURNEAU, Mme J. A.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Colombus, Galvez et Johnson, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1049, mesurant 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

DUFILHO, LOUIS— Taxe de 1885, montant à..........30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, Villeré, et Robertson, désigné comme lot No 11 de l'ilet No. 612, mesurant 30 pieds de face à la rue Arts sur 94 pieds de profondeur.

ESCHMAN, JEAN— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Cinq lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cato, Français, Champs-Elysées et Solon, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No. 2047; le lot No. 1 mesurant 50 pieds de face à la rue Cato sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cato et Français; les lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurant 154 pieds de face à la rue Solon sur 213 pieds de profondeur, le lot No. 2 formant l'encoignure des rues Solon et Français.

FRANK, A. E.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bénéfice et Humanité, désigné comme ilet No. 2104, mesurant 319 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 309 pieds de profondeur.

FRANK, A. E.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Union, Français, Bénéfice et Humanité, désigné comme l'ilet No. 2105, mesurant 319 pieds de face à la rue Union sur 309 pieds de profondeur.

FRECARE, F.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanité et Bénéfice, désigné comme ilet No. 2103 mesurant 285 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 319 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, ANTOINE— Taxe de 1885, montant à..........30c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Gamory, Remparts et St. Claude désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur.

FEITIG JOSEPH— Taxe de 1885, montant à..........99c
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St Ferdinand, Presse, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 925.

FUHR, CATHERINE— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 513, mesurant 35 pieds de face à la rue Marigny sur 128 pieds de profondeur.

GALVEZ, Mme RAYMOND— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Camponent et Sauvage, désigné comme lot C de l'ilet No. 1556, mesurant 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 75 pieds de profondeur.

HAYS, Mme JORDAN— Taxe de 1885, montant à..........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Gentilly et les rues Nouvelle-Orléans, Genté et Liberale, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 10, mesurant 30 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 120 pieds de profondeur.

HOUSTON, FRANK— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Lapeyrouse, Onzaga et Tonti, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1135, mesurant 10 pieds de face à la rue Rocheblave sur 125 pieds de profondeur.

JOHNSON, Vve JACOB— Taxe de 1885, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Villeré, St. Antoine et Robertson désigné comme lot No. 1 de l'ilet No 622, mesurant 52 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur, le dit lot forme l'encoignure des rues Antonia et Villeré.

KILLEEN, Mlle LINA— Taxe de 1885, montant à..........60c
Une portion de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Camponent, Maurepas et Sauvage, désignée comme une portion de terre de l'ilet No 1556, mesurant 45 pieds de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Fortin et Camponent.

LANKENVILLE, J. A.— Taxe de 1885, montant à..........90c.
Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Congrès, Enghien et Chartres, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 26 mesurant 31 pieds de face à la rue Peters sur 88 pieds de profondeur d'un côté et 82 pieds de l'autre côté et formant l'encoignure des rues Peters et Congrès.

LACASSAGNE, L.— Taxe de 1885, montant à..........$6 00
Six lots de terre, avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Chartres, Desronde et Monroe, désignés comme 6 lots de terre de l'ilet No 73, mesurant 162 pieds de face à la rue Hancock sur 162 pieds de profondeur.

LALLEMAND, ARSENE— Taxe de 1885, montant à..........$10 24
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delery, Chartres, Desronde et Tricou désignée comme une portion du lot No 5 de l'ilet No. 81, mesurant 100 pieds de face à la rue Delery sur 278 pieds de profondeur, le dit lot formant l'encoignure des rues Delery et Chartres.

LASSEIGNE, FELIX— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, St. Ferdinand, Désiré et Bourgogne, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 285 mesurant 32 pieds de face à la rue Piété sur 95 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Piété et St. Ferdinand.

LAURANE, SUC. M.— Taxe de 1885 montant à..........$1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Piété, Louisa et Remparts désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 361, mesurant 88 pieds de face à la rue St Claude sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues St Claude et Piété.

LAMBERT, Mme IRENE— Taxe de 1885, montant à..........60c
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Villeré, Presse et Robertson, désignée comme une moitié d'un lot de l'ilet No. 608, mesurant 63 pieds de face à la rue St Ferdinand sur 119 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St Ferdinand et Villeré.

LEWIS, HENRY— Taxe de 1885, montant à..........90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Havana, Washaw, Vertu et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1357, mesurant 88 pieds de face à la rue Havana sur 100 pieds de profondeur.

LEGGETT, Mme L. A.— Taxe de 1885, montant à..........$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No 6 de l'ilet No. 373 mesurant 53 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 155 pieds de profondeur.

LOUIS, Vve JEAN PIERRE— Taxe de 1885, montant à..........$24 00
Dix-sept lots de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Tonti, Laharpe et Rocheblave, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No 1193, les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant 119 pieds de face à la rue Colombus sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 7 formant l'encoignure des rues Colombus et Tonti; les lots Nos 11 et 12 mesurant 65 pieds de face à la rue Tonti sur 148 pieds de profondeur; les lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 mesurant 148 pieds de face à la rue Laharpe sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti.

MARTINEZ, JOSE— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Célestine, Nouvelle-Orléans et Bernard et Joséphine désigné comme lot No 18 des ilets Nos. 906 et 907, mesurant 81 pieds de face à la rue Célestine sur 118 pieds de profondeur.

MAUREL, PETER J.— Taxe de 1885, montant à..........15c
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme terres de prairie faisant face au Chemin de Gentilly.

MEDDEKIN, Mme A.— Taxe de 1885, montant à..........$6 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mazant, Barthélemy et Chartres, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 132, mesurant 55 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Royale et Mazant.

MICHINARD, FRANCIS— Taxe de 1885, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Marigny et Remparts, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 272, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MONTEUSE, JEAN— Taxe 1885, montant à..........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Prosper et Solidelle, désigné comme ilet No. 823, mesurant 268 pieds de face à la rue Hancock sur 238 pieds de profondeur.

McDONNELL, Mme MARG'T T.— Taxe de 1885, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, St Claude et Marais, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 392, mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 95 pieds de profondeur.

NOEL, Mme M. M.— Taxe de 1885, montant à..........$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 511, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

PERCY, Vve FELIX— Taxe de 1885, montant à..........$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Bourgogne, Champs Elysées et Remparts, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 271, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 64 pieds de profondeur.

PERPERIANA, Mme AUG.— Taxe de 1885, montant à..........$9 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 643, mesurant 28 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

POELMAN, P. J.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Duels, Antonia, St Antoine et Espérance, désignée comme une portion de l'ilet No. 1516, mesurant 64 pieds de face à la rue Duels sur 100 pieds de profondeur.

PUTNAM, J. W. ET J. EILER— Taxe de 1885, montant à..........30c
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Bruttus et Monroe, désigné comme ilet No 3618, mesurant 309 pieds de face à la rue Français sur 320 pieds de profondeur.

RAMERAS, Vve JOS.— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 643, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 105 pieds de profondeur.

RAMERAS, Vve JOS.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 643 mesurant 64 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

RILLIEUX, FRITZ B.— Taxe de 1885, montant à..........$1 50
Un lot de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, D'Abadie, Onzaga et White, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1515, mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

BOURCHE, Vve PIERRE— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Montégut, Clouet et Bourgogne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 251, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 77 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........$1 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Feliciana, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de l'ilet No. 735, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........60c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Feliciana, Solidelle et Prosper, désignée comme une portion de l'ilet No. 736, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Feliciana, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 808, mesurant 341 pieds de face à la rue Clouet sur 136 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Feliciana, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 809, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 139 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........24c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Presse, Gentilly et Joséphine, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 926, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 135 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........15c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Frères, Célestine et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 927, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........60c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Frères, Célestine et Liberale, désignée comme une portion de l'ilet No. 1011, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Frères, Célestine et Liberale, désignée comme une portion de l'ilet No. 1012, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 133 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Frères, Liberale et Genté, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1072, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, [illegible], désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1073, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 131 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Frères, Laharpe et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1158, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 136 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Presse, Liberale et Force, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1159, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 129 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Presse, Vertu et Force, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1223, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 127 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........3c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Feliciana, Vertu et Force, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1224, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 138 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........3c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Feliciana, Vertu et Magistrat, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1312, mesurant 139 pieds de face à la rue Montégut sur 158 pieds de profondeur.

ROFFIGNAC, SUC. JOS.— Taxe de 1885, montant à..........3c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Presse, Vertu et Magistrat, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1313, mesurant 341 pieds de face à la rue Montégut sur 135 pieds de profondeur.

RUSH, Vve S. A.— Taxe de 1885, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Union, Français et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 375, mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude sur 120 pieds de profondeur.

SAVINI, Mme P.— Taxe de 1885, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 759, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

SEGASSIE, JEAN.— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Flood, avenue Caffin et la rue Bourgogne, désignés comme lots Nos. 3, 4, 7, 8 et 9, de l'ilet No 224, les lots Nos 3 et 4 mesurant 65 pieds de face à la rue Dauphine sur 130 pieds de profondeur, les lots Nos 7 et 8 mesurant 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 159 pieds de profondeur; et le lot No. 9 mesurant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 159 de profondeur.

STEVENS, Mlle MURTHEE— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Elmire, Liberté et Remparts, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 359, mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude sur 131 pieds de profondeur.

SINTAS, MIGUEL— Taxe de 1885, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 2 de l'ilet No. 511, mesurant 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur.

STROBEL, Vve GEO. F. G.— Taxe de 1885, montant à..........$3 00
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Bonxelles, White et Plaisir, désigné comme l'ilet No. 2293, mesurant 128 pieds de face d'un côté et 319 pieds de l'autre, sur 331 pieds de profondeur d'un côté et 310 pieds de l'autre.

SONDAY, PETER— Taxe de 1885, montant à..........80c.
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Génie et Liberale, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1079, mesurant 341 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

SONDAY, PETER— Taxe de 1885, montant à..........3c.
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Vertu et Magistrat, désignés comme six lots de terre de l'ilet No. 1306, mesurant 340 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

SYLVESTER JOSEPH— Taxe de 1885, montant à..........90c
Une portion du lot No. 21, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Lizardi, Chartres et Royale, désignée comme partie du lot No. 21 de l'ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face à la rue Forstall sur 26 pieds de profondeur.

TAYLOR, GENERAL— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chartres, Reynes, Forstall et Royale, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 119, mesurant 28 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Chartres et Reynes.

TORO, FRANÇOIS— Taxe de 1885, montant à..........$1 80
Une portion d'un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Villeré et Robertson, désignée comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 609, mesurant 28 pieds de face à la rue Port sur 77 pieds de profondeur.

VIAVANT A.— Taxe de 1885, montant à..........$2 40
Une portion de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Laharpe, Lapeyrouse et Broad, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1517, mesurant 30 pieds de face à la rue White d'un côté et 66 pieds de l'autre, sur 109 pieds de profondeur.

WALLACE JNO.— Taxe de 1885 montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Robertson, Marigny et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 617, mesurant 39 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Robertson.

WEBER, NICHOLAS.— Taxe de 1885, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Solidelle, Nouvelle-Orléans et Joséphine, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 890, mesurant 21 pieds de face à la rue St Bernard sur 101 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St Bernard et Solidelle.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC.
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
39 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries St Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Girod et Nouvelle Levée.
45 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tr[illegible]
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 1[illegible] Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe F. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, [illegible] Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White
413 Amour et Espagne.
414 Poete et Urquhart
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts
612 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyons et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Levée.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ces, salut.

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. F. Pleasants, marshall des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,207 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et étant adressé à cette cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir, les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues au nom des Etats-Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel est opéré la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description ou dans le temps fixé pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de produire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,207 du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats-Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 Juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vaisseaux, réservoirs, cuves, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situé dans le Premier district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désigné et décrit comme suit.

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilie, arpenteur de la ville, daté du 20 octobre 1881, annexé pour référence à un acte passé par-devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov. 1881, et mesurant vingt trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée) vingt trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St Joseph et cent vingt-deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur à la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, le séparant de la propriété de P. Lutaine. Un autre terrain mesurant environ vingt-trois pieds de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée) sur cent vingt deux pieds neuf pouces et un tiers sur cent vingt trois pieds deux pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan de pose, pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pue & Murray, daté du 31 mars 1807. Le dit terrain cent six mesurant dix neuf pieds six pouces et six lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur, et un terrain cent sept mesure dix-neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée) et cent onze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur cent trois pieds cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt un pieds quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant cinq pieds de profondeur faisant face à la rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée) sur cent deux pieds, un pouce, plus ou moins de profondeur. Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de J. A. D'Hemecourt, voyer, annexé à un acte passé par-devant J. D. Seghers, notaire en cette ville, le 27 octobre 1871, et mesurant dix neuf pieds deux pouces de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée) dix neuf pieds de largeur à l'arrière, cent trente pieds cinq pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie, et cent vingt six pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St. Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. H. Zimpel, daté du 8 février 1834, et décrits comme suit:

Le terrain numéro quatre, mesurant vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le terrain cinq, vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, et le terrain six, vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le tout pour un montant. Aussi le tout et séparément les améliorations, les appareils, machines et dépendances et tous les objets et biens propres personnels contenus dans la bâtisse érigée sur les terrains précédemment décrits et dont une copie est annexée à un acte passé devant [illegible], notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.

2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet précédemment décrit, borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St Joseph, Commerce et Julie, désignés par les nombres un, deux, trois et quatre sur un plan de Louis H. Pilie, arpenteur de la ville, et daté du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère au bureau de A. Hero, Jr., notaire, le plan No. 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit.

Les terrains numéros un et deux mesurent ensemble trente-deux pieds, neuf pouces et sept lignes de façade à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un la plus rapprochée de la rue St Joseph, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent onze pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de côté du numéro deux la plus rapprochée de la rue Julie. Le lot trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun, trente deux pieds trois pouces de face sur la rue du Commerce, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du numéro trois la plus rapprochée de la rue Julie, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre et cent onze pieds dix pouces et sept lignes de profondeur du côté du numéro quatre le plus rapproché de la rue St Joseph. Les dits quatre lots composent ensemble un portion de terre ayant une façade de soixante cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters, anciennement rue Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle rue elle a une façade de soixante quatre pieds six pouces, et ce sont les mêmes lots décrits dans les lettres G, H, I, J d'après le plan de J. Pilie enregistré au bureau de H. Lavergne ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907, que la Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail en faveur de l'éducation relative du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près cent vingt quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, le dit lot étant désigné par les mots "la propriété de Paris et Lane" sur un plan fait par A. de Armas, député voyer, annexé pour référence à un acte passé par-devant le soussigné Andrew Hero, Jr., notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte par-devant Andrew Hero, Jr., notaire, en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus.

Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre vingt six et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la 111me Année.

(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.

Bureau du Greffier. Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.

E. R. HUNT, Greffier.

Par A. J. CARTER, Député Greffier.
24 juil—7,14 21,24 aout

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No 18,403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut.

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville, par le ministère de son assistant, dûment autorisé, Alphonse Rabouin Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes par acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci-après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 96, approuvé le 10 mars 1870, des statuts revisés de la Louisiane.

Donc, maintenant, que toutes personnes ici intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, s'il y a mation sur la propriété ci-après décrite s'il y a eu informalité dans la procédure, publication ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété ci-après décrite, Jules Sabrier en est devenu l'acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 37 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 122, page 888.

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'ilet 316, borné par les rues Hôpital, Rocheblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur. Il est assessé au nom de Benj W. Lauck, qui en est le possesseur, et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.

24juil—3fois 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Levy frères vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—Hon. W. T. Houston remplaçant A. L. Tissot absent—No 18,[illegible]

PAR E. CURTIS encanteur—Bureau No 40 rue Royale.—Conformément à l'ordre ci-dessus, je procéderai à la vente, LUNDI matin 23 août, à 10.30 heures du matin, au No 187 de la rue du Canal, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de jouets, articles de Bohême et faïence.

Conditions—Comptant.
21aout—2f

PAR JAS P. GUINAULT.

Placements avantageux et de choix de Propriétés situées dans le Premier et Second Districts.

Magnifique magasin en briques à trois étages formant encoignure aux rues Poydras et Tchoupitoulas.

Joli magasin à trois étages formant encoignure aux rues Chartres et Conti.

Magasin en briques à trois étages rue Conti No 41.

Magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 93.

Les trois magasins ci-dessus décrits sont occupés par J. P. Sarrazin fils & Co., comme fabrique de cigares et manufacture de tabac.

Résidence à étage avec écurie rue Conti No 69.

Magasin en briques à étage et résidence rue Royale No 87, occupée par M Alcide Mollé.

Agréable et jolie résidence rue Bourgogne No 241, entre St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 10,950.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau [illegible] et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 septembre 1886, à [illegible] midi à la Bourse [illegible] l'Hotel St Charles, rue St Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date [illegible] je vendrai les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1. [illegible]

DEUXIÈME DISTRICT.

2. [illegible]

Conditions—[illegible]

Actes de vente pardevant Wm Robert Kernotaire aux frais des acquéreurs.
1er aout—1er 7 14 21 28 sept 4

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District

Comptes ouverts, réclamations, etc.

[illegible]

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hotel St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne, formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds rue Milan sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Baronne.

Aussi un lot de comptes ouverts et de réclamations ainsi qu'en fait foi un tableau.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ben Ory notaire aux frais de l'acquéreur. Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pct sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
24 juil—24 31—7 14 21 28 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de la rue du Canal

Succession de [illegible]

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 17,854.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henri L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, date le 6 août 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Basin, Johnson et Galvez, désigné comme le terrain No 16 du carré No 32 sur un plan de C. A. Hedin, et mesurant 15 pieds 2 pouces de façade rue du Canal, 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Galvez, et s'élargissant à l'arrière jusqu'à ce qu'il atteigne une largeur de 35 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 5, avec les améliorations et tout ce qui lui appartient.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Chas. M. Daley, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt sera exigé au moment de la vente.
8 août—8 14 21 28 sept 11

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, de Chambres et de Salle à Manger.

Succession de John C. Sullivan

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,338.

EN vertu d'un arrêt de l'honorable cour civile de district, paroisse d'Orléans, signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique MARDI, 24 août 1886, à dix heures et demie, au No 92 de la rue du Camp, près Poydras:

Meubles de chambres, de salon et de salle à manger.

Conditions—Comptant sur les lieux.
JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
13 aout—13 21 22 24

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS,

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles de Maison, etc.

Succession de W. H. Gaunchau.

No 18,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 août 1886, je vendrai dans l'affaire ci-dessus à 10 heures du matin à l'encan au local No [illegible] rue Johnson entre Quartier et Hôpital, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant en place de l'hon. A. L. Tissot juge de la dite cour Division A, maintenant absent en congé:

Un lot de meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.
4 aout—4,8 10 14 17 21

Jolie maison-cottage double en bois.

No 108 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoé Dussuau,

[illegible]

No 18,013—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 21 août 1886 je vendrai à l'encan, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles entre les rues Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1886, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 5 [illegible] sur un plan de [illegible] voyer, en date du 20 juillet 1886, déposé dans le bureau de L. Fernand, notaire, [illegible] pieds de façade rue Johnson [illegible] pieds de profondeur, entre [illegible] améliorations comprennent une jolie maison-cottage en bois à un étage et demi [illegible] contenant 2 chambres, [illegible] chacun de ceux-ci ayant bois ayant une cuisine à un étage en [illegible] municipal 108 rue Johnson.

Conditions—[illegible] comptant, [illegible]
[illegible] aout 7 14 2[illegible]

PAR MATHER & HOMES.

Cottage résidence de valeur dans le Premier District,

Succession de Christian Wendel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,011.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES. WARREN HOMES, encanteur, [illegible] No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 4 septembre 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de [illegible] Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] 1886, dossier [illegible] de la succession de Christian Wendel décédé, il sera vendu à l'encan public:

Un terrain de [illegible] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Clio et Liberty, [illegible]

Conditions—[illegible]

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée, inoccupée dans le 7ème District.

Succession de John Reilly.

—Conditions faciles. A l'Encan.—

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] 12 [illegible] de la succession de John Reilly, décédé, il sera vendu à l'encan public:

1. **Douze terrains**, ensemble avec toutes [illegible]

2. **Un terrain**, [illegible]

3. **Neuf terrains**, ensemble avec toutes les [illegible] 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19; le lot No 11 mesure 40 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds, [illegible] 120 pieds; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent ensemble 210 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds; le lot No 12 forme le coin des rues Hillary et Zimple.

Les **améliorations** consistent en un cottage en bois à [illegible] hangars, citerne etc.

4o. **Un terrain**, [illegible] avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans [illegible] rues Mary, Jackson, Jeannette et Cinquième, désigné par le No 2 [illegible] sur la rue Mary et forme le coin des rues Cinquième et Mary.

Les **améliorations** consistent en un cottage en bois [illegible] chambres, citerne etc.

Les [illegible] à des plans dressés par [illegible] Pattee, architectes; lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 p.c. intérêt du jour de la vente, hypothèque spéciale et liens du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux et les acquéreurs assumeront en plus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1886.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire public aux frais des acquéreurs.
Aout 8 15 22 29 sept [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre de valeur.

Succession de John B. Hyams—Dossier No 8,702.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 21 juillet 1886, Dossier No 8,702, pour le compte de la succession de John B. Hyams, il sera vendu—

Le cinquième indivis du tiers [illegible] dans la [illegible] lot de terre numéro [illegible] de la section six, [illegible] deux tiers [illegible] du bas de la section huit du township [illegible] sud du rang onze [illegible] anciennement [illegible] partie de la paroisse de Jefferson, maintenant la ville de la Nouvelle Orléans.

Le tout approuvé par le voyer des Etats-Unis, en date du [illegible] 1886, conformément au plan ci-dessus par Bogart, l'ing. ingénieur civil en date du [illegible] juillet 1886 qui peut être vu à la salle d'encan.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur portant 8 pour cent par an de la date de la vente. Et 10 pour cent comptant sur les lieux pour la vente, et les acquéreurs assumeront en plus de toutes les taxes dues et exigibles en 1886 en sus du prix de son enchère.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur.
25 juil—1 8 15 22 28 aout

Deux ilets de terre de valeur vacants dans le deuxième district.

Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 aout 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique:

Un ilet de terre vacant situé dans le 2me District de cette ville borné par les rues Salomon, St. Louis, David et Toulouse, ayant une façade sur les rues St. Louis et Toulouse d'environ 320 pieds et sur les rues David et Salomon d'environ 255 pieds, et subdivisé en 29 terrains au mesures de 1 à 30 inclusivement.

Un ilet de terre vacant contigu à l'ilet ci-dessus et borné par les rues David, St Louis, Toulouse et l'avenue Carrollton, ayant une façade sur la rue St Louis d'environ 350 pieds, sur l'avenue Carrollton d'environ 205 pieds, sur la rue Toulouse d'environ 355 pieds, et sur la rue David d'environ 255 pieds, subdivisé en 22 terrains.

Pour les mesures et autres détails voir le plan à l'endroit de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans, avec 8 0/0 intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront leur part des taxes dues et exigibles en 1886.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais des acquéreurs.
8 aout—8 15 22 26 au 28

L'Abeille d[illegible]
Bureaux : 7[illegible]
NOUVE[illegible]
SAMEDI[illegible]
ANNONC[illegible]
VENTES [illegible]
ANN[illegible]
Mme A. P[illegible]
[illegible]
L'Abe[illegible]
[illegible]